

Conférence de Presse Préfecture des Hautes-Pyrénées

Lundi 26 avril 2004-04-26

Capture et relâcher de l'ours Papillon



Michel Bilaud

Ainsi qu'il avait été annoncé, au lendemain de la capture de l'ours Papillon, dans le secteur de Chèze, en pays toy, en fin de semaine dernière, le préfet Michel Bilaud a présidé ce matin une conférence de presse à laquelle avaient été conviés les membres de l'équipe technique ayant participé à l'ensemble de l'opération (Parc National, ONC, DIREN, gendarmerie).

En ouverture, le préfet devait souligner que l'engagement de l'Etat avait été tenu : *« Cet engagement consistait à équiper cet ours d'un dispositif télémétrique permettant en permanence de le situer, de le localiser. Maintenant, le nouvel objectif c'est que grâce à cette opération, nous dépassions le conflit qui a pu exister ou qui peut exister encore entre les éleveurs et l'ours. Il est prouvé que cet ours fait totalement partie du patrimoine naturel des Pyrénées. Il fait partie du patrimoine pyrénéen. Il n'est pas question de remettre en cause son existence. De la même façon, le pastoralisme fait partie de l'identité du patrimoine pyrénéen et maintenant nous allons faire en sorte qu'ours et pastoralisme puissent cohabiter, coexister. A partir du moment, où nous sommes capables de localiser cet ours qui avait commis tant de prédations l'an dernier, nous devons aussi être capables en mobilisant les moyens humains, financiers, matériels dont nous disposons (bergers itinérants, chiens patous, regroupements des troupeaux, etc.) et si les éleveurs veulent le faire avec nous, de trouver un terrain d'entente ».*

Michel Bilaud a fait observer qu'il allait réunir mercredi après-midi dans le cadre du comité du pastoralisme qu'il co-préside avec le président du conseil général, un petit groupe de travail spécifique aux prédateurs. La Direction Départementale de l'Agriculture assurera le pilotage de cette structure. Le Préfet a souhaité vivement la présence des éleveurs.

L'ours capturé c'est bien Papillon

Il a d'abord été question de l'identité de l'animal capturé. Aucun doute pour les spécialistes et les scientifiques : c'est Papillon, le vieil ours que Jean-Jacques Camarra, grand connaisseur de l'ours pyrénéen, suit depuis 1980 en vallée d'Aspe et en vallée d'Ossau. *« Le typage génétique correspond à celui de Papillon, explique-t-il, les empreintes des pattes correspondent à celles de Papillon, l'œil cataractueux correspond également au signalement de Papillon, l'âge très vieux aussi (dents cassées, usées, rabotées). J'ai reconnu son faciès. C'est vrai que c'est son allure, sa tête ».*



Jean-Jacques Camarra

La mise au point du directeur du Parc National

Rouchdy Kbaier, le directeur du Parc National des Pyrénées Occidentales, n'a pas apprécié les



Rouchdy Kbaier
Directeur du Parc National des Pyrénées

insinuations malsaines faisant passer ses agents pour des menteurs ou des incapables. *« Je peux vous garantir que nous avons fait un effort exceptionnel au niveau du Parc et de nos agents pour suivre cet ours. Les équipes ont montré leurs compétences et surtout leur sincérité. Je voudrais rappeler que les gardes de l'ONC, de l'ONF ou du Parc sont des enfants du pays et qu'on ne va pas s'amuser à les mettre en porte à faux avec les populations ».* Et d'ajouter tout de go que *« la politique de l'ours n'est pas la seule. La politique du pastoralisme, la présence de l'homme sur les estives sont garants que ces estives ne fermeront pas et qu'il y en aura encore dans 50 ans. Il faut conserver la faune sauvage mais il faut aussi conserver les bergers dans les estives. Je le dis toujours : les bergers ce sont les premiers écologistes, que cela*

plaise ou non à certains. Ils sont essentiels pour les estives.»

Conseil de précaution : éviter le secteur de Chèze

Après son traitement (il a été équipé d'un radio-émetteur intra-abdominal qui permettra d'assurer son suivi), Papillon peut-il se montrer dangereux ? *« En temps normal, répond Pierre-Yves Quenette, il n'y pas de problème avec les ours bruns. Peut-être ne détectera-t-il pas facilement tout ce qu'il peut avoir autour. S'il détecte une personne au dernier moment à 3 m devant lui, là il peut poser quelques problèmes ».*

D'où la recommandation actuelle d'éviter la fréquentation du site. *« S'il y a une période sensible, c'est celle que l'on vit maintenant, notent les scientifiques. Il n'est pas encore dans son état normal. Il n'a pas encore digéré le traitement anesthésiant. Il est conseillé de ne pas aller se promener dans cette zone ».* Il y a un certain nombre de comportements élémentaires à avoir : éviter par exemple de s'approcher pour faire des photos. Il vaut mieux rester à distance, à 200-300 m de lui et ne pas essayer d'aller dans le secteur si on le voit.

Le maire de Chèze est intervenu à plusieurs reprises pour exprimer son inquiétude en cette période où les promeneurs sont de plus en plus nombreux dans ce secteur.



Pierre-Yves Quenette

« Nous avons tous les moyens »

L'heure est à l'optimisme du côté des autorités. *« Nous avons tous les moyens de faire en sorte que ne se reproduise pas les prédations passées, observe le préfet Michel Bilaud. Mais ce n'est pas pour ça que cet ours a un comportement atypique. Si on est capable de*

s'organiser pour gérer son comportement, il n'y a pas de raisons qu'il ne puisse pas continuer à vivre dans ses Pyrénées natales. La balle est dans notre camp ».

Quelques repères

- Quel est le degré de précision pour localiser le plantigrade par le biais du dispositif télémétrique ?

- « *C'est très variable, répond Pierre-Yves Quenette, On peut localiser, capter le signal à plusieurs kilomètres de distance quand on est en ligne directe l'animal. Après, l'ordre de précision c'est de quelques hectares, parfois deux-trois hectares, ensuite ça peut aller jusqu'à 25-50 hectares. Ça dépend de la configuration du terrain. Ce n'est pas une précision au mètre près. On détermine un polygone d'erreurs dans lequel on estime que l'ours est présent »*



La sous-préfète Cécile Longé et le vétérinaire qui est intervenu

praticqué l'intervention.

- Quel comportement a eu l'ours après son relâcher ?

- Pierre-Yves Quenette : « *Il a été relâché hier matin. On le suit depuis 24h en permanence, toutes les deux heures. Encore cette nuit. Il reprend progressivement une activité qui reste encore limitée. Il se déplace relativement peu mais le jour du lâcher il est allé à peu près à 800 m du site de lâcher. Cette nuit, il est redevenu un peu actif vers 20h avec de petits déplacements. Dans le milieu de la nuit, il a fait un déplacement plus important. Il est toujours dans le même vallon, il doit être à 1,5 km-2km du site de lâcher.. Ce matin, il s'était réfugié dans le secteur ».* Dans une dizaine de jours, il devrait retrouver son comportement normal, selon le vétérinaire qui a

- Quelle est la longévité d'un ours ?

- « *En captivité, on peut arriver à 45 ans. Dans la nature, c'est entre 20 et 35 ans. C'est variable d'un individu à un autre, les ours ont les deux premières années très difficiles. Après ce sont des animaux très robustes ».*

Le vétérinaire a constaté qu'au niveau des analyses sanguines, Papillon a un profil biochimique et hématologique normal.

Texte et photos Gérard Merriot